

2025 RJ 0810

LIQUIDATION JUDICIAIRE SARL SUD-CREABITAT



PROCES VERBAL D'INVENTAIRE SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE TRENTE DECEMBRE A DIX HEURES

A la requête de :

La SAS LES MANDATAIRES, Société de mandataires judiciaires près les Tribunaux de Commerce du ressort de la Cour d'Appel d'AIX EN PROVENCE, domiciliée en cette qualité à (13300) SALON EN PROVENCE – 305 Boulevard Maréchal Foch et désignée ici à la procédure de liquidation judiciaire ouverte à l'encontre de la SARL SUD-CREABITAT, dont le siège social est à 58 Boulevard Gambetta 13160 CHATEAURENARD, nommée à ces fonctions suivant jugement rendu par le Tribunal de Commerce de SALON DE PROVENCE, le 27 novembre 2025,

Déférant à cette réquisition et après avoir invité Monsieur NIQUET Steve, gérant de la SARL dont s'agit, à se rapprocher de l'Etude de Commissaires de Justice soussignée pour qu'il puisse être procédé à l'accomplissement de la mission prescrite, toutes mesures en la matière préalablement prises,

J'ai,

**Société Civile Professionnelle Nathalie JEAN, Valérie BERTAUD & Grégory BECHEIRON,
Commissaires de Justice Associés à la Résidence de 13300 SALON DE PROVENCE,
y domiciliée, 229 Avenue Georges Borel,**

Immédiatement été contactée par téléphone par Monsieur NIQUET Steve, gérant de la SARL SUD-CREABITAT, ainsi déclaré.

Après que je, en la personne de Maître BERTAUD Valérie, Commissaire de justice au sein de la SCP JEAN BERTAUD BECHEIRON, lui ai décliné mon nom, ma qualité et l'objet de ma mission à laquelle ce dernier m'a indiqué ne pas s'opposer, Monsieur NIQUET, m'a expliqué que la SARL SUD-CREABITAT avait pour activité la pose et la vente de menuiseries.

Puis j'ai interrogé Monsieur NIQUET, sur les éventuels véhicules de la SARL et il m'a répondu que la société avait un véhicule RENAULT CLIO immatriculé CB-964-DY. Interrogé par mes soins, le fichier d'immatriculation des véhicules m'indique que la SARL dont s'agit n'a pas de véhicule immatriculé à son nom, pourtant la carte grise dudit véhicule est bien au nom de la SARL SUD-CREABITAT.

COPIE

2025 RJ 0810

LIQUIDATION JUDICIAIRE SARL SUD-CREABITAT

Il m'a précisé que la société avait un camion RENAULT MASTER qui a été vendu avant la cessation de paiement.

Ensuite, j'ai demandé à Monsieur NIQUET si SUD-CREABITAT détenait des biens susceptibles de revendication et il m'a répondu que la société détenait :

- 1 photocopieur appartenant à NBB LEASE,**
- 1 lot de téléphones en location mais qu'il ne savait plus qui était le bailleur,**
- 1 écran d'accueil lumineux type télé vitrine en location dont il ne savait pas non plus le nom du bailleur.**

Concernant le local commercial sis à l'adresse du siège social de la SARL dont s'agit, Monsieur NIQUET ainsi déclaré, m'a expliqué que pour éviter les dettes de loyer, il avait restitué les clefs du local à leur propriétaire en Octobre 2025 et qu'il avait entreposé le mobilier et les actifs de la société dans un abri qu'il loue personnellement à MAILLANE (13910), Le Moulin de Maillane.

Monsieur NIQUET m'a précisé qu'il n'avait quasiment plus aucun stock.

Enfin, rendez-vous a été pris pour le 30 décembre 2025 à 10h00 à MAILLANE (13910), Le Moulin de Maillane, pour que je puisse réaliser ma mission d'inventaire.

En date du 30.12.2025 à 10H00, je me suis donc rendue à l'adresse prévue. Là étant, j'ai rencontré Monsieur NIQUET Steve, ainsi déclaré. **J'ai immédiatement constaté que l'abri se situe sur une propriété privée mais il n'est pas fermé.**

Puis en sa présence, j'ai inventorié les biens suivants :

DESCRIPTION DES BIENS	ESTIMATIONS EN VALEUR DE D'EXPLOITATION TTC	ESTIMATIONS EN VALEUR DE REALISATION TTC
1 véhicule RENAULT CLIO SOCIETE 3 PORTES immatriculé CB-964-DY 1ERE MEC 07/02/2012 175373 KM 1.5 Dci 75 CV diesel Mauvais état apparent extérieur/intérieur Aile droite très abîmée Pommeau de levier de vitesse arraché Sièges avant déchirés Déclaré roulant 1 escalier en aluminium 1 scie circulaire sans marque apparente 3 vestiaires métalliques neufs 2 armoires métalliques de rangement de bureau dont une est entièrement démontée 1 visseuses MAKITA 1 visseuse perforeuse MAKITA 1 échelle 2 aspirateurs KARCHER assez vétustes		

COPIE

2025 RJ 0810

LIQUIDATION JUDICIAIRE SARL SUD-CREABITAT

<p>1 armoire de rangement en bois 1 télévision neuve HISENSE 1 télévision d'occasion TCL 1 tour d'ordinateur sans marque apparente 2 claviers d'ordinateur 1 switch 2 écrans d'ordinateur BOULANGER 24 pouces 1 banque accueil avec passage handicapé 2 fauteuils en cuir orange 1 fauteuil de bureau en cuir orange 1 lot de 10 tréteaux en bois 1 escabeau 3 étais réglables 1 grande caisse à outils STANLEY 1 lot de petits outillages manuels (marteau, truelles) 1 compresseur HP 2-5 avec accessoires BERNER 1 perforateur BERNER 1 bureau en mauvais état 2 colonnes de rangement en mauvais état 1 rallonge électrique 1 tête de lit décorative largeur 90cm</p> <p>STOCK 1 lot de 5 menuiseries incomplètes 1 cadre en PVC 2 vantaux 1 menuiserie 4 vantaux incomplète 3 moustiquaires en accordéon (état inconnu) 1 lot d'une dizaine de petits cartons de silicone PENOSIL 1 lot de chutes diverses (joints de menuiserie, morceaux de pvc) 3 bobines de joints de menuiserie</p> <p>TOTAL ESTIMATIONS</p>		
--	--	--



COPIE

2025 RJ 0810

LIQUIDATION JUDICIAIRE SARL SUD-CREABITAT



COPIE

2025 RJ 0810

LIQUIDATION JUDICIAIRE SARL SUD-CREABITAT



COPIE

2025 RJ 0810

LIQUIDATION JUDICIAIRE SARL SUD-CREABITAT



COPIE

2025 RJ 0810

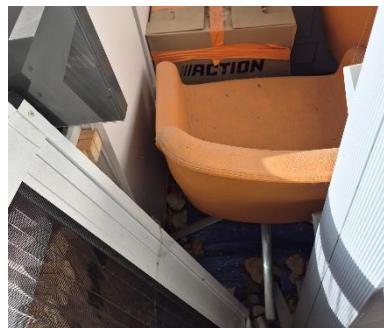
LIQUIDATION JUDICIAIRE SARL SUD-CREABITAT



COPIE

2025 RJ 0810

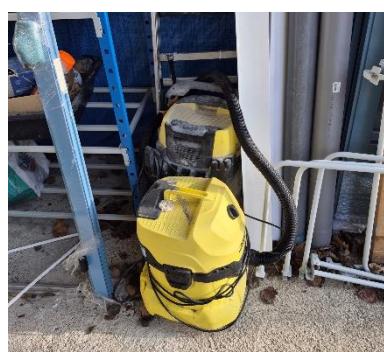
LIQUIDATION JUDICIAIRE SARL SUD-CREABITAT



COPIE

2025 RJ 0810

LIQUIDATION JUDICIAIRE SARL SUD-CREABITAT



COPIE

2025 RJ 0810

LIQUIDATION JUDICIAIRE SARL SUD-CREABITAT



Aucun autre élément utile et permis dans le cadre de ma désignation n'ayant pu être obtenu j'ai clôturé mes opérations et dressé du tout le présent procès-verbal d'inventaire pour servir et valoir ce que de droit sous toutes réserves.

Le présent acte comporte 10 pages, 26 clichés photographiques pris et intégrés par mes soins outre le résultat du SIV et le détail du cout de l'acte.

Art. A444-2 du Code de Commerce (Calculée sur la valeur de réalisation) Emolument 1 (de 0 à 1725 euros)	43.05 €
Art. A444-5 du Code de Commerce Vacations	69.00 €
Coût SIV (listes véhicules appartenant à la société)	17.02 €
TOTAL HT	129.07 €
TVA 20.00 %	25.81 €
Frais de déplacement (42 km x 2) x 0.636	53.42 €
TOTAL TTC	208.30 €

Maître Valérie BERTAUD

